

**RETOUR A LA DANSE**

**GUIDE DE DECONFINEMENT – PHASE 2**

L’activité danse va pouvoir reprendre et le FOYER CULTUREL – ECOLE DE DANSE DE BITCHE espère que c’est avec grand plaisir que vous allez pouvoir retrouver le chemin du MILLE CLUBS.

Cependant la crise sanitaire n’étant pas encore terminée, il va être nécessaire de respecter un certain nombre de règles et de recommandations si l’on veut que la reprise de l’activité perdure, ce que nous souhaitons tous. Pour garantir cette continuité et assurer un maximum de sécurité, nous vous proposons, sur la base des recommandations de la Fédération Française de Danse une petite liste de précautions à prendre et à respecter bien sûr au maximum :

PROTECTION DES PERSONNES : CONSIGNES

MINISTÉRIELLES

Préambule

* Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 ou ayant été en contact avec des malades confirmés, une consultation médicale s’impose avant la reprise.
* Pour les personnes pour lesquelles l’activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d’une activité sportive.
* Pour tous les sportifs, il est recommandé une reprise progressive de l’activité sportive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l’effort et de limiter les risques d’accident, notamment cardiaque, musculaire ou articulaire, sans oublier l’hydratation habituelle lors de l’effort.
* Consulter rapidement un médecin devant l’apparition des signes d’alerte suivants : douleur dans la poitrine – essoufflement anormal – palpitations – variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l’effort – perte brutale du goût et/ou de l’odorat – fatigue anormale – températures supérieure ou égale à 38°C au repos à distance de l’activité – reprise ou apparition d’une toux sèche.
  1. Les règles à respecter avant les cours
* Prévenir la référente de la discipline ou le Président du Comité si vous ne pouvez venir au cours ;
* Vérifier systématiquement la température de l’élève avant de venir au cours ;
* Respecter l’heure de vos séances : les admissions ne seront plus possibles une fois que le cours aura débuté. Inutile d’arriver plus de 5 minutes avant le début de la séance ;
* Les horaires des cours seront strictement respectés ;
* Il vous faudra attendre à l’extérieur du MILLE CLUBS la fin de la séance précédente et l’ouverture de la porte par l’animatrice pour entrer dans les locaux ;
* Un seul parent (muni d’un masque) sera admis à l’intérieur du MILLE CLUBS pour accompagner son enfant ;
* Respecter une distance de sécurité d’au moins 1 mètre avec les autres élèves, animatrice ou encadrant du Comité, lors des temps d’attente, et peu importe le lieu où vous êtes (intérieur ou extérieur du MILLE CLUBS), ne pas s’embrasser ni se serrer les mains ;
* Le port du masque est obligatoire à l’extérieur du MILLE CLUBS et jusqu’au début du cours, pour tous les élèves de plus de 11 ans, ainsi que pour le parent accompagnateur ;
* Vous munir d’un sac personnel avec fermeture. Y mettre le strict minimum pour vos cours (chaussures, boisson personnelle) ;
* Venir au cours avec la tenue adéquate : pas de pieds nus – prévoir des chaussons ; pour les cours de BARRE à TERRE se munir de son propre tapis ;
* Désinfection OBLIGATOIRE des mains par lavage rigoureux (30 secondes)  dès l’entrée au MILLE CLUBS: un distributeur automatique sans contact de gel hydro-alcoolique sera à votre disposition ;
* Le vestiaire collectif est supprimé : chaque élève disposera d’une chaise pour y poser son sac personnel. Les chaises seront espacées d’au moins 1 m.

* 1. Rappel des mesures barrières

* Lavage fréquent des mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique.
* Les collations et l’hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles personnelles, etc.).
* L’échange ou le partage d’effets personnels (serviette…) est interdit.
* Pas de contact entre les danseur.euse.s, encadrants compris.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE L’ÉTABLISSEMENT

A. L’organisation des espaces de l’établissement

## • A l’extérieur :

Les escaliers d’accès seront séparés en deux parties : une pour la montée et une pour la descente.

A l’arrivée : entrée par la porte principale pour les élèves et parents accompagnants. La sortie s’effectue obligatoirement par la porte arrière de secours pour rejoindre l’escalier.

A la fin du cours, le parent attendra à l’extérieur de la porte arrière pour rechercher son enfant.

## • Les vestiaires –chaises :

Après chaque utilisation, les chaises seront désinfectées avec des lingettes.

Chaque élève doit mettre ses affaires personnelles dans un sac fermé et prévu à cet effet.

## • Les sanitaires :

Mise en place d’essuie-mains en papier à usage unique et de savon.

Entre chaque séance, les sanitaires seront nettoyés.

## • Le tapis de danse :

La désinfection du tapis sera effectuée après chaque journée de cours. En cas d’exercice au sol, il sera nécessaire de désinfecter le tapis entre chaque cours.

Les surfaces de contacts usuelles, les équipements (barres ; décors ; tapis amovibles…) font l’objet d’un nettoyage / désinfection après chaque cours avec des lingettes à usage unique.

B. Le nettoyage et l’aération des locaux

Les locaux sont aérés pendant 5 minutes à chaque fin de cours.

Les locaux seront nettoyés/désinfectés entre deux jours de cours. L’usage de l’aspirateur est interdit. Une pratique minutieuse de nettoyage humide sera pratiquée.

DANSER : RESPECT DES RÈGLES DE DISTANCIATION

En début de chaque séance : transmission par l’animatrice des consignes à respecter.

Une distance de 2 mètres entre chaque danseur.euse doit être respectée, y compris pour l’animatrice.

Un marquage au sol visualise l’espace disponible pour chaque élève.

Le tapis de danse permet une présence maximum de 9 élèves plus l’animatrice (voir plan ci-joint).

Fait à Bitche, le 4 juin 2020

Pour le Comité, Référente Hip Hop : Houria TERGOU 06 73 35 84 86

Alain SCHMITT Référente Jazz : Stéphanie BERTHIER 06 21 83 65 30

Tel. 07 71 10 67 43 Référente Classique : Caro SCHMITT 07 71 10 67 43